

## Protocole / Intimidation

Intimidation	Conséquences	Mesures d'aide
1 <sup>re</sup> dénonciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontre de l'élève : Ouverture d'un dossier intimidation (T.E.S.).</li> <li>◆ Explication des conséquences d'une récidive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontre préventive.</li> <li>◆ Réflexion avec signature des parents.</li> <li>◆ Prise de conscience.</li> <li>◆ Excuse auprès de la victime.</li> </ul>
2 <sup>e</sup> dénonciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontre de l'élève avec la (T.E.S.).</li> <li>◆ Téléphone aux parents.</li> <li>◆ Retenue après l'école.</li> <li>◆ Information donnée à la direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réflexion sur l'intimidation avec la signature des parents.</li> <li>◆ Réparation auprès de la victime.</li> </ul>
3 <sup>e</sup> dénonciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontre avec la direction et parents.</li> <li>◆ Travaux communautaires après l'école.</li> <li>◆ Engagement écrit de l'élève intimidateur avec signature des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réparation auprès de la victime.</li> <li>◆ Prise de conscience.</li> <li>◆ Rencontre avec la psychologue de l'école</li> </ul>
4 <sup>e</sup> dénonciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Suspension externe pour une journée.</li> <li>◆ Retour obligatoire en présence des parents et rencontre avec la direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Travail à faire sur l'intimidation (texte, affiche, recherche).</li> <li>◆ Réparation auprès de la victime.</li> </ul>
5 <sup>e</sup> dénonciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontre des parents avec la direction et le policier éducateur relié à l'école.</li> </ul>	

\* La direction se réserve le droit de franchir les étapes plus rapidement si la situation l'exigeait.